

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 9 septembre 2014

présents : Tous les conseillers en exercice

Convocation : 04 septembre 2014 **Secrétaire** : Maryse VIPREY

début de séance : 20h05

Ordre du jour

Approbation du compte-rendu du précédent conseil.

1) urbanisme

- **PC 025 631 14 C0004** déposé le 19 juin 2014 par M. Régis DEVAUX et Mme Sandra OBERLE, pour la réhabilitation d'une maison d'habitation 33 Grande Rue. *Accordé le 04 août 2014.*
- **PC 025 631 14 C0005** déposé le 04 septembre 2014 par M. Olivier CHARBONNIER, 18 Ter Grande Rue, pour la construction d'un carport. *Instruction en cours.*
- **DP 025 631 14 C0004** déposé le 05 août 2014 par M. Stéphane DERAY, 57 Grande Rue, pour l'ouverture d'une porte de garage. *Accordé le 28 août 2014.*

- Echange de terrain Commune / Indivision COTE-MAY

Le Maire présente au Conseil la proposition d'échange de terrains de l'indivision COTE-MAY :

Echange de parcelles communales cadastrées section **AB n°491 d'une surface de 1 are et 29 centiares**, section **AB n°494 d'une surface de 1 are et 18 centiares** et section **AB n°497 d'une surface de 3 ares et 53 centiares**

CONTRE

6 ares à prendre à l'indivision COTE-MAY sur sa parcelle cadastrée section **AB n°500**. **Cet échange sera effectué sans soulte.**

Après délibération, et à l'unanimité des votants,

Le conseil municipal décide d'accepter la proposition d'échange de l'indivision COTE-MAY et **autorise le Maire** à engager la procédure et à signer tout document relatif à cette affaire.

- Echange de terrain Commune / M. et Mme Denis GARNIER

Le Maire présente au conseil la proposition d'échange de terrains de Monsieur Denis GARNIER et Madame Marie-Claude GARNIER :

Echange de parcelle communale cadastrée section **AB n°500 d'une surface de 6 ares**

CONTRE

3 ares à prendre à Monsieur et Madame GARNIER Denis sur la parcelle cadastrée section **AB n°502**. **Cet échange sera effectué sans soulte.**

Après délibération et à l'unanimité des votants,

Le conseil municipal décide d'accepter la proposition d'échange de Monsieur et Madame Denis GARNIER et autorise le Maire à engager la procédure et à signer tout document relatif à cette affaire.

2) Ferme communale 17 Grande Rue

- Point sur les travaux : La commune attend de la part du Maître d'œuvre les PV de réception ainsi que les Décomptes Généraux Définitifs de certains lots.

3) Lotissement

- Vente des terrains : Quelques visites ont été faites durant l'été, jusqu'à ce jour non concluantes.

4) PLU

- traitement des eaux pluviales : Une demande de devis pour une étude de traitement des eaux pluviales a été faite auprès de la société Hydraulicana.

5) Centre de Gestion du Doubs

- Contrat groupe d'assurance des risques statutaires

Le Maire expose :

- L'opportunité pour la collectivité de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance des risques statutaires du personnel garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;

- Que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Doubs peut souscrire un tel contrat pour son compte en mutualisant les risques ;
- Que la collectivité a décidé de mandater le Centre de Gestion du Doubs pour le lancement de la consultation ;
- Que le Centre de gestion a communiqué à la collectivité les résultats de la consultation lancée au cours du 1^{er} semestre 2014.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 ;

Vu le Décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissement territoriaux ;

Vu le Code des assurances ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Décide :

Article 1 : d'accepter la proposition suivante :

- Durée du contrat : **4 ans** à compter du **1^{er} janvier 2015**.
- Préavis : adhésion résiliable à chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois.
- Régime : **Capitalisation** (couverture des indemnités journalières jusqu'à la retraite des agents et des frais médicaux à titre viager).
- Conditions : Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et agents non titulaires de droit public – Taux de 1.10 % avec une franchise en maladie ordinaire de 10 jours fermes par arrêt.

Article 2 : L'organe délibérant autorise son représentant à prendre et à signer les conventions et tout acte y afférent.

6) Rythmes Scolaires

Sébastien GIRARDET, Président du SIVOS BUSY/VORGES informe le conseil du bon démarrage des rythmes scolaires aux écoles.

7) Mise en place d'une commission – cimetière –

Afin de mettre à jour le cimetière et ainsi optimiser son fonctionnement et son règlement, une commission doit être mise en place. Jean-Paul PECAUD, Sylvain DOUSSE, Paul CORNU et Maryse VIPREY sont désignés dans ce sens.

8) Désignation du délégué de lutte contre l'Ambroisie

Patrick VERDIER est désigné comme délégué de lutte contre l'Ambroisie, et fera notamment le lien entre la commune et la **F**édération **R**égionale de **D**éfense contre les **O**rganismes **N**uisibles.

9) Questions diverses

- PDU : Le Grand Besançon ouvre une enquête publique pour son projet de **Plan des Déplacements Urbains (PDU)** du 1^{er} septembre au 7 octobre 2014. Le **PDU** permet de **planifier l'organisation des déplacements des personnes et des marchandises**, ainsi que **la circulation et le stationnement** sur l'ensemble du territoire de l'agglomération **pour les 10 prochaines années**.

Durant toute la durée de l'enquête, soit du 1^{er} septembre au 7 octobre, un document de synthèse du projet de PDU est disponible en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public (lundi et jeudi de 14h à 19h). Le dossier d'enquête, sera consultable sur le site internet du Grand Besançon à l'adresse suivante : www.grandbesancon.fr

La Commission d'Enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir toutes observations le 22 septembre de 9h à 12h à la mairie de VORGES-LES-PINS.

- Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 28 septembre 2014.
- Chemin de Gevrey : Suite aux plaintes des habitants de la Rue de Gevrey, et après consultation auprès de l'**O**ffice **N**ationale des **F**orêts, un arrêté réglementant la circulation des engins motorisés sera pris.

- **Fleurissement : Le Conseil Municipal remercie chaleureusement les personnes qui ont participé bénévolement au fleurissement et à l'embellissement de notre chère commune.**

Fin de séance : 23h00

